



Paris, le 29 septembre 2017

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **PLFSS : la réaction de la Mutualité Française**

Alors que le projet de loi de financement de la Sécurité sociale a été présenté jeudi 28 septembre, Thierry Beaudet, président de la Mutualité Française, a livré son analyse lors des Journées de rentrée de la Mutualité, devant un millier de mutualistes réunis à cette occasion.

« Pour la Mutualité Française, la réduction des déficits et la trajectoire de retour à l'équilibre de la Sécurité sociale vont dans le bon sens, même si l'Assurance Maladie demeure en déficit. Nous notons les évolutions annoncées initiant des réformes structurelles dont notre système de santé a besoin : développement de la chirurgie ambulatoire et de la télémédecine, financement de parcours de soins qui vont encourager les collaborations entre professionnels de santé et contribuer au développement d'alternatives à la tarification à l'acte. Nous saluons particulièrement la généralisation de la vaccination et l'augmentation du prix du tabac, deux mesures qui concourent à la nécessaire révolution de la prévention et à la mutation du système de soins vers un système de santé.

En revanche, nous déplorons l'augmentation du forfait hospitalier, décidée une nouvelle fois sans concertation. Cette mesure aura un coût de 180 millions d'euros par an pour les complémentaires santé, un coût qui vient s'ajouter aux effets des négociations conventionnelles avec les médecins et les pharmaciens. La facture s'élève déjà à plus de 400 millions d'euros pour 2018 ! Et les Français ne sont pas naïfs : quand on augmente les dépenses des mutuelles, on augmente les dépenses des Français.

Enfin, nous considérons injustifiée la fin de la délégation aux mutuelles de la gestion du RSI. L'efficacité de la gestion des mutuelles et la qualité du service rendu sont reconnues par les bénéficiaires. Nous serons extrêmement vigilants au respect par le Gouvernement de son engagement à intégrer, au sein du Régime général, les 1 200 salariés concernés.

La Mutualité Française sera toujours mobilisée, disponible et active pour travailler avec les pouvoirs publics et les acteurs concernés à la transformation en profondeur de notre système de santé et de protection sociale. »

## À propos de la Mutualité Française

Présidée par Thierry Beaudet, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. Elle représente 650 mutuelles dans toute leur diversité : des complémentaires santé qui remboursent les dépenses des patients, mais aussi des établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des structures et services tournés vers les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées...

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec leurs 2 600 services de soins et d'accompagnement, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1er acteur privé de prévention santé avec plus de 7 000 actions déployées chaque année dans toutes les régions.

Plus d'un Français sur deux est protégé par une mutuelle, soit 35 millions de personnes.

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents. Régies par le code la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Présidées par des militants mutualistes élus, les mutuelles représentent également un mouvement social et démocratique, engagé en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.

### Contact presse :

- Constance BAUDRY  
06 85 29 82 22 / [constance.baudry@mutualite.fr](mailto:constance.baudry@mutualite.fr)

